

Association syndicale de Denneville-plage (ASDP)



Tous unis pour notre littoral !

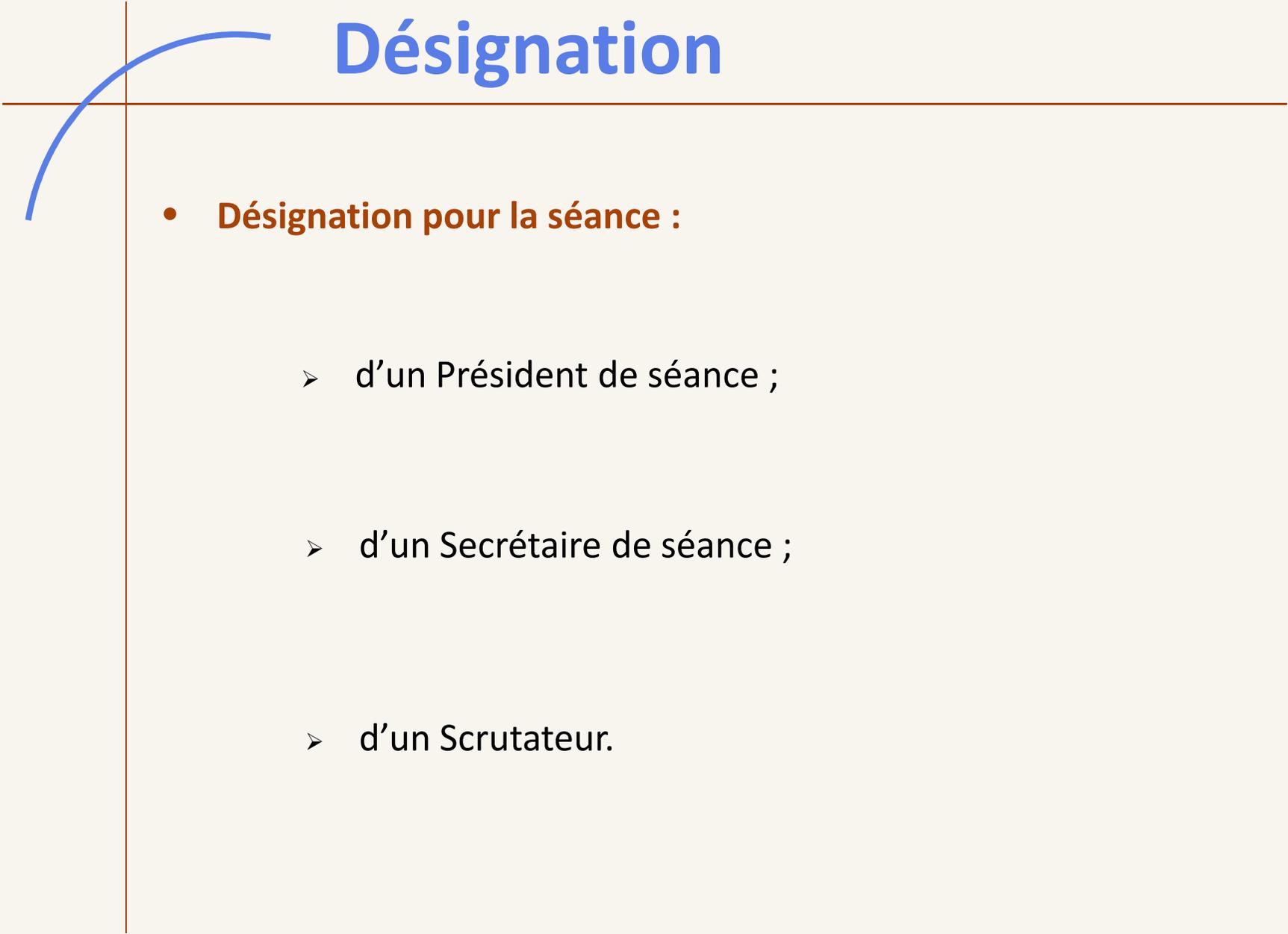
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

8 août 2015



Ordre du jour

- **désignation d'un Président de séance, d'un secrétaire et d'un scrutateur ;**
- **rapport d'activité 2014/2015 ;**
- **perspectives 2015/2016 ;**
- **rapport financier 2014/2015 ;**
- **budget 2015/2016 ;**
- **présentation de l'étude de défense de la plage du cabinet d'études retenu ;**
- **renouvellement du syndicat.**



Désignation

- **Désignation pour la séance :**
 - d'un Président de séance ;
 - d'un Secrétaire de séance ;
 - d'un Scrutateur.

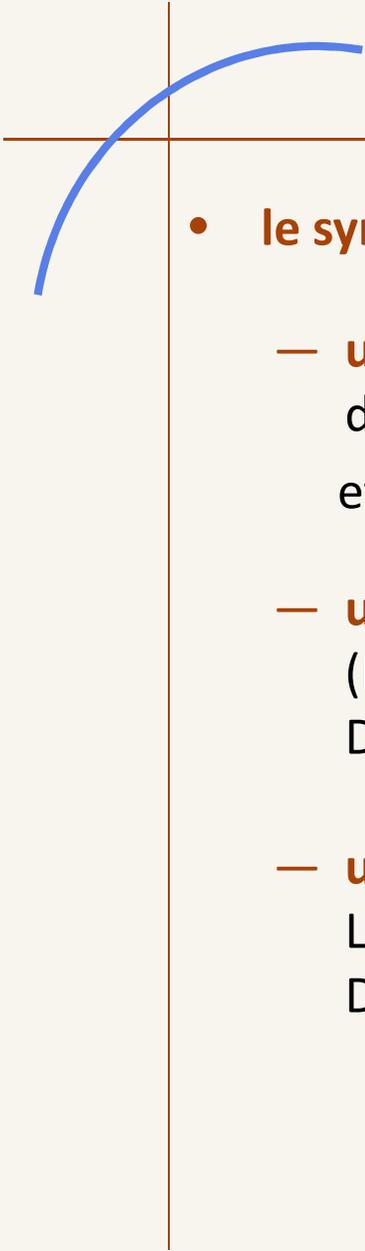


Rapport d'activité 2014/2015

- **création d'une Association syndicale libre (ASL) et mise en place de sa gouvernance :**
 - création de l'Association syndicale lors de l'assemblée générale du 29 octobre 2014,
 - rédaction de ses statuts,
 - déclaration en Préfecture, et parution de l'annonce au Journal Officiel le 7 février 2015.

Rapport d'activité 2014/2015

- **une association syndicale dirigée à ce jour par :**
 - **13 membres (le syndicat) :** Alfred d'AIGREMONT, Dominique d'AIGREMONT, Antoine BILLET, Daniel CUQUEMEL, Dominique DUBOIS, Marie-Agnès JORELLE, Philippe LAFARGUE, Yvan LECERF, Philippe LELÉDY, Patrick MÉDARD, Nicole OHEIX, Eudes RIBLIER, Flavie SMILENKO,
 - **un représentant de la Mairie :** Madame HAIZE, Maire de Denneville et Claire FERRARI, Conseillère municipale,
 - **un bureau :**
 - ✓ Antoine BILLET, Président,
 - ✓ Eudes RIBLIER, Vice président,
 - ✓ Nicole OHEIX, Secrétaire,
 - ✓ Patrick MÉDARD, Trésorier.



Rapport d'activité 2014/2015

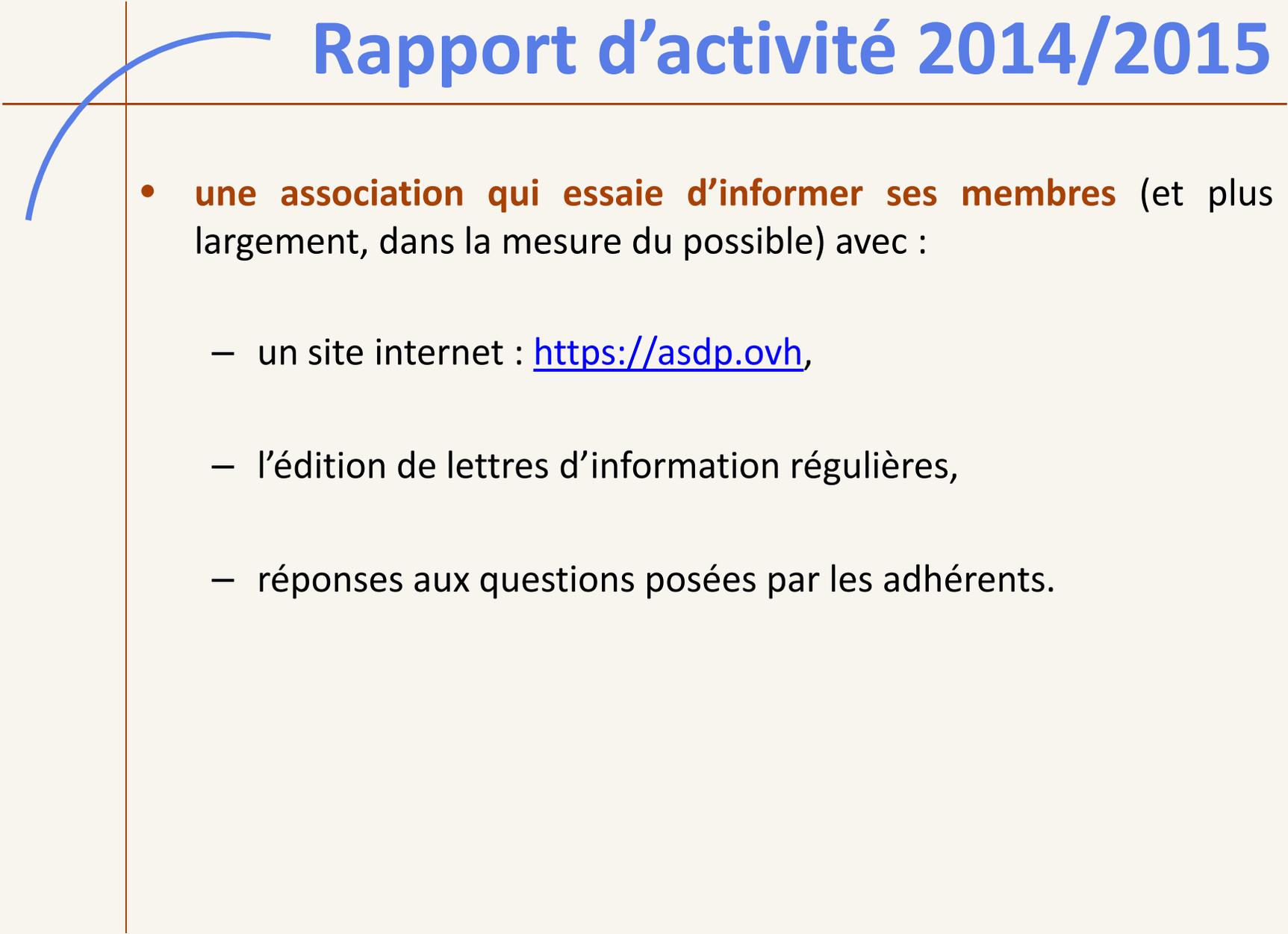
- **le syndicat a désigné en son sein 3 commissions :**
 - **une commission études** : Eudes RIBLIER (Président), Alfred d'AIGREMONT, Antoine BILLET, Daniel CUQUEMEL, et Marcel SARAZIN comme consultant,
 - **une commission travaux urgents** : Daniel CUQUEMEL (Président), Dominique DUBOIS, Yvan LECERF, Mairie de Denneville,
 - **une commission communication et informatique** : Philippe LAFARGUE (Président), Dominique d'AIGREMONT, Dominique DUBOIS, Philippe LELEDY, Michel OURY.



Rapport d'activité 2014/2015

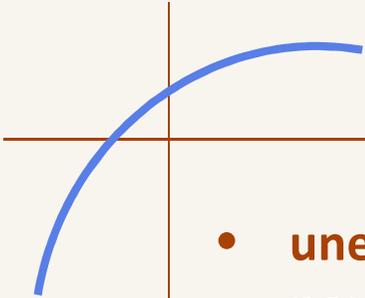
- **une association qui compte aujourd'hui 88 membres*** :
 - **46 membres en première ligne** (dont la Mairie de Denneville pour les 7 descentes à la mer),
 - 11 membres en seconde ligne,
 - 31 membres en troisième ligne et suivantes (dont le Camping de l'Espérance pour 2 parcelles).

* au 30 juin 2015



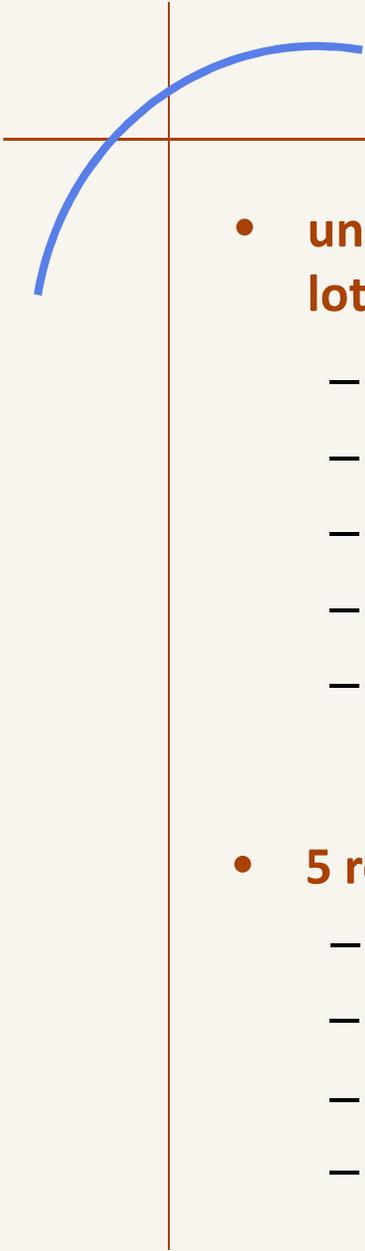
Rapport d'activité 2014/2015

- **une association qui essaie d'informer ses membres** (et plus largement, dans la mesure du possible) avec :
 - un site internet : <https://asdpo.vh>,
 - l'édition de lettres d'information régulières,
 - réponses aux questions posées par les adhérents.



Rapport d'activité 2014/2015

- **une association qui devient l'interlocuteur des pouvoirs publics pour la protection du littoral de Denneville :**
 - seule autorisée à demander à la DDTM des autorisations de travaux de protection urgents,
 - autorisée par arrêté préfectoral du 27 mai 2015 à délivrer des autorisations de circulation sur la plage pour ces travaux,
 - réunion avec la Sous-préfète de Coutances en mairie de Denneville le 16 avril 2015 pour une étude de protection du littoral,
 - les redevances d'occupation du domaine public maritime sont temporairement remplacées, pour ses membres, par l'adhésion à l'ASDP.

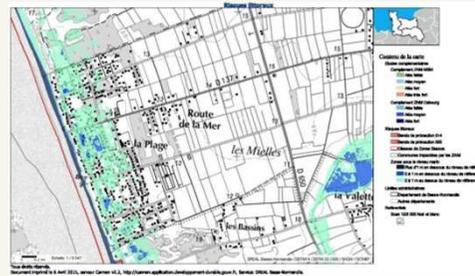


Rapport d'activité 2014/2015

- **un appel d'offres d'études lancé en décembre 2014 autour de 5 lots :**
 - analyse de l'existant,
 - préconisation de solutions de travaux,
 - assistance de l'ASDP dans ses relations avec l'administration,
 - élaboration de la consultation de travaux,
 - assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux ;
- **5 réponses reçues :**
 - CREOCEAN (La Rochelle),
 - EMTEA (Ifs),
 - HYDRATEC (Angers),
 - ISL Ingénierie (Paris),
 - SAFEGE (Saint Grégoire).

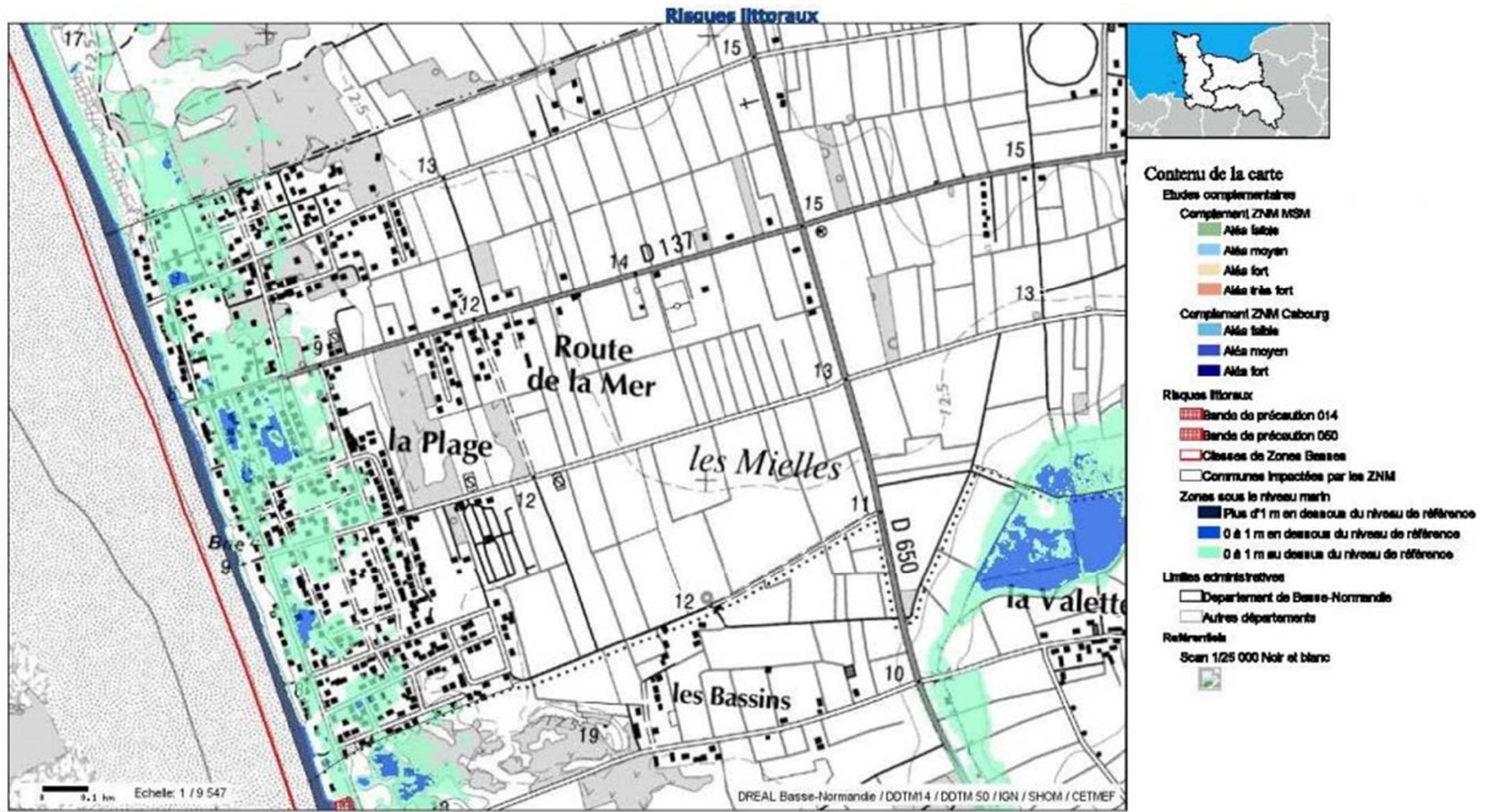
Un contexte mouvant...

- un transfert de compétences opéré par la loi GEMAPI du 27 janvier 2014 :
 - est transférée de l'État aux communes ou aux communautés de communes « la défense contre les inondations et contre la mer »,



- avec possibilité pour ces collectivités de créer une taxe plafonnée à 40 euros par an et par habitant, dite « *taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations* »,
- la compréhension et l'appropriation de ce texte est en cours de la part de l'ensemble des acteurs concernés.

Risques littoraux à Denneville-plage



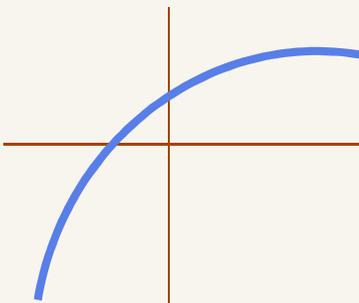
Tous droits réservés.

Document imprimé le 6 Avril 2015, serveur Carmen v2.2, <http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr>, Service: DREAL Basse-Normandie.



Un contexte mouvant...

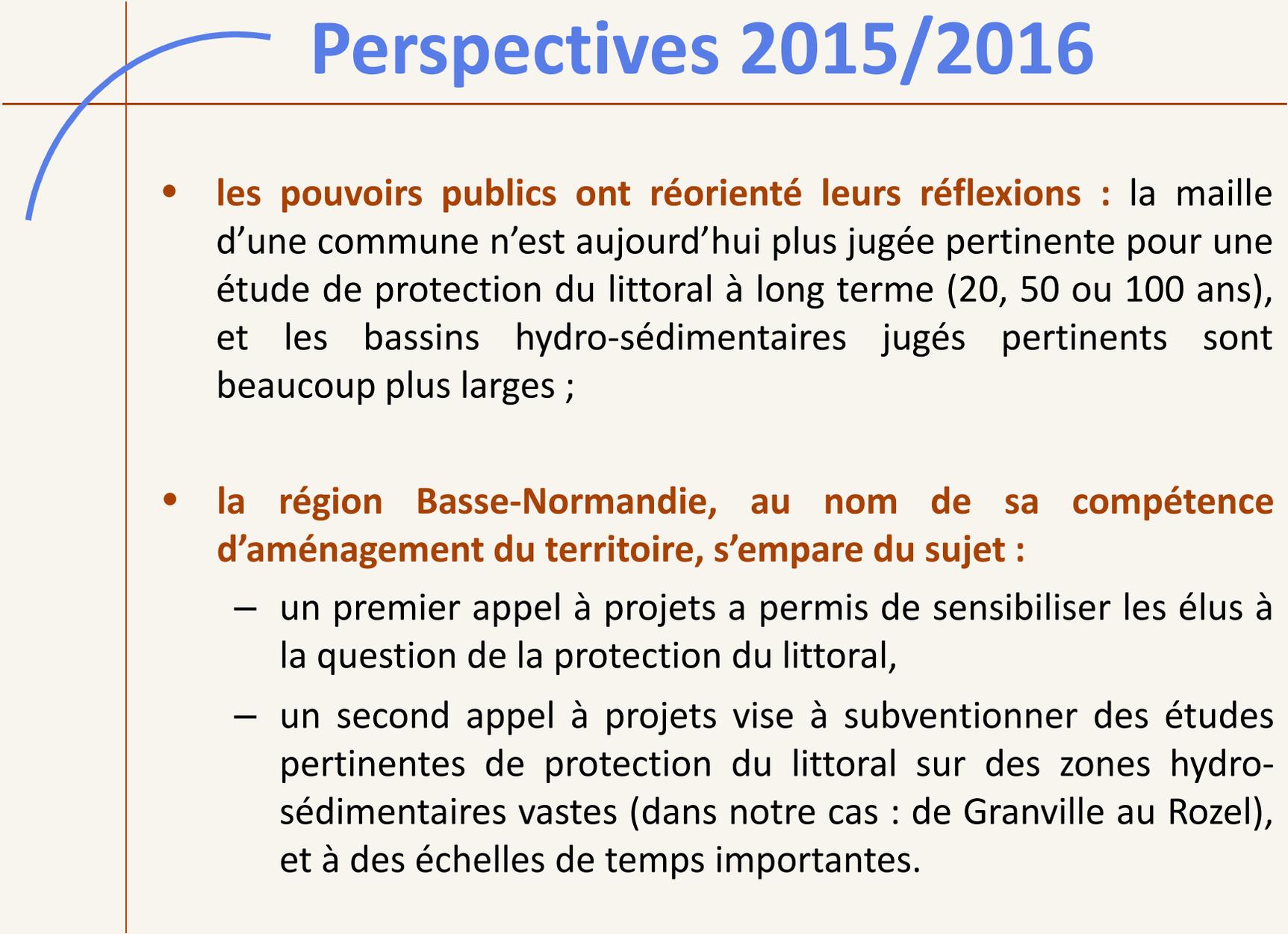
- **des compétences en voie de redistribution entre les collectivités locales : la loi « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » est en cours de finalisation devant le Parlement.**
- **des collectivités locales qui se recomposent :**
 - des communes en voie de regroupement en communes nouvelles,
 - des regroupements de communes (communautés, pays...) en situation de recomposition et de glissements de compétences,
 - des départements qui, après une suppression envisagée, ont perdu certaines de leurs compétences,
 - des régions en voie de regroupement.
- **des acteurs qui changent : Mme Florence GHILBERT BEZARD, sous-préfète de Coutances, est remplacée au 15 Août 2015 par M Edmond AICHOUN.**



Vote

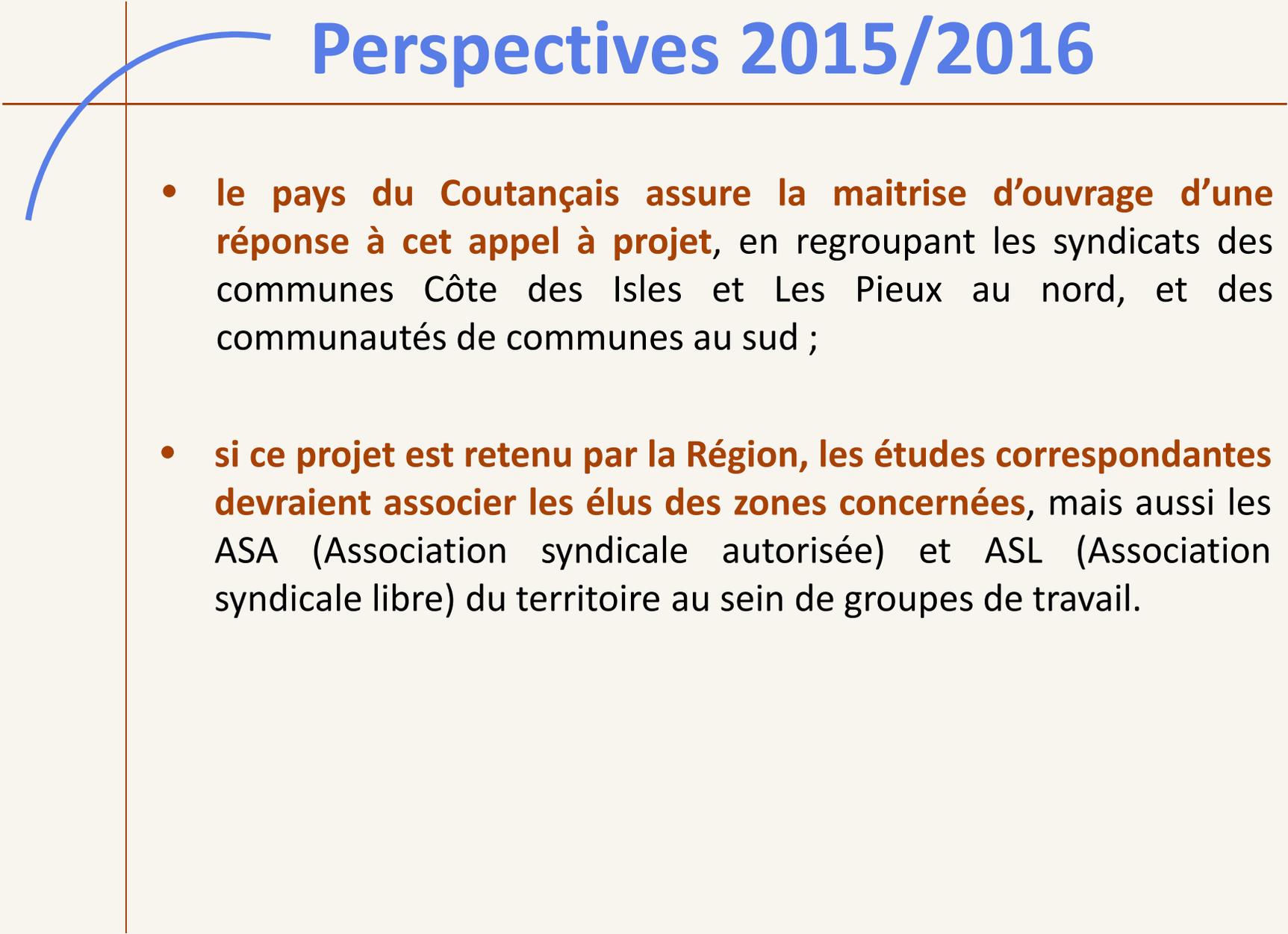
1^{ère} résolution :

Approuvez-vous le rapport d'activité 2014/2015 ?



Perspectives 2015/2016

- **les pouvoirs publics ont réorienté leurs réflexions** : la maille d'une commune n'est aujourd'hui plus jugée pertinente pour une étude de protection du littoral à long terme (20, 50 ou 100 ans), et les bassins hydro-sédimentaires jugés pertinents sont beaucoup plus larges ;
- **la région Basse-Normandie, au nom de sa compétence d'aménagement du territoire, s'empare du sujet** :
 - un premier appel à projets a permis de sensibiliser les élus à la question de la protection du littoral,
 - un second appel à projets vise à subventionner des études pertinentes de protection du littoral sur des zones hydro-sédimentaires vastes (dans notre cas : de Granville au Rozel), et à des échelles de temps importantes.



Perspectives 2015/2016

- **le pays du Coutançais assure la maîtrise d'ouvrage d'une réponse à cet appel à projet**, en regroupant les syndicats des communes Côte des Isles et Les Pieux au nord, et des communautés de communes au sud ;
- **si ce projet est retenu par la Région, les études correspondantes devraient associer les élus des zones concernées**, mais aussi les ASA (Association syndicale autorisée) et ASL (Association syndicale libre) du territoire au sein de groupes de travail.



Perspectives 2015/2016

- réalisation d'une étude de court terme (5ans) ;
- autorisations de travaux ;
- maintien de l'autorisation consentie à l'ASDP de faire circuler des véhicules sur la plage pour procéder aux travaux urgents ;
- recherche (si nécessaire) de subventions de financement ;
- élaboration et proposition de solution(s) de répartition des coûts de travaux entre les propriétaires ;
- association de l'ASDP aux études de protection du littoral de long terme conduits sous la maîtrise d'ouvrage du pays du Côtançais ;
- réflexion sur une évolution de l'**Association syndicale libre (ASL)** vers une **Association syndicale autorisée (ASA)** ;
- proposition de ces évolutions au cours d'une assemblée générale (ordinaire ou extraordinaire) de l'ASDP, à une date à déterminer en fonction des résultats des études à venir.

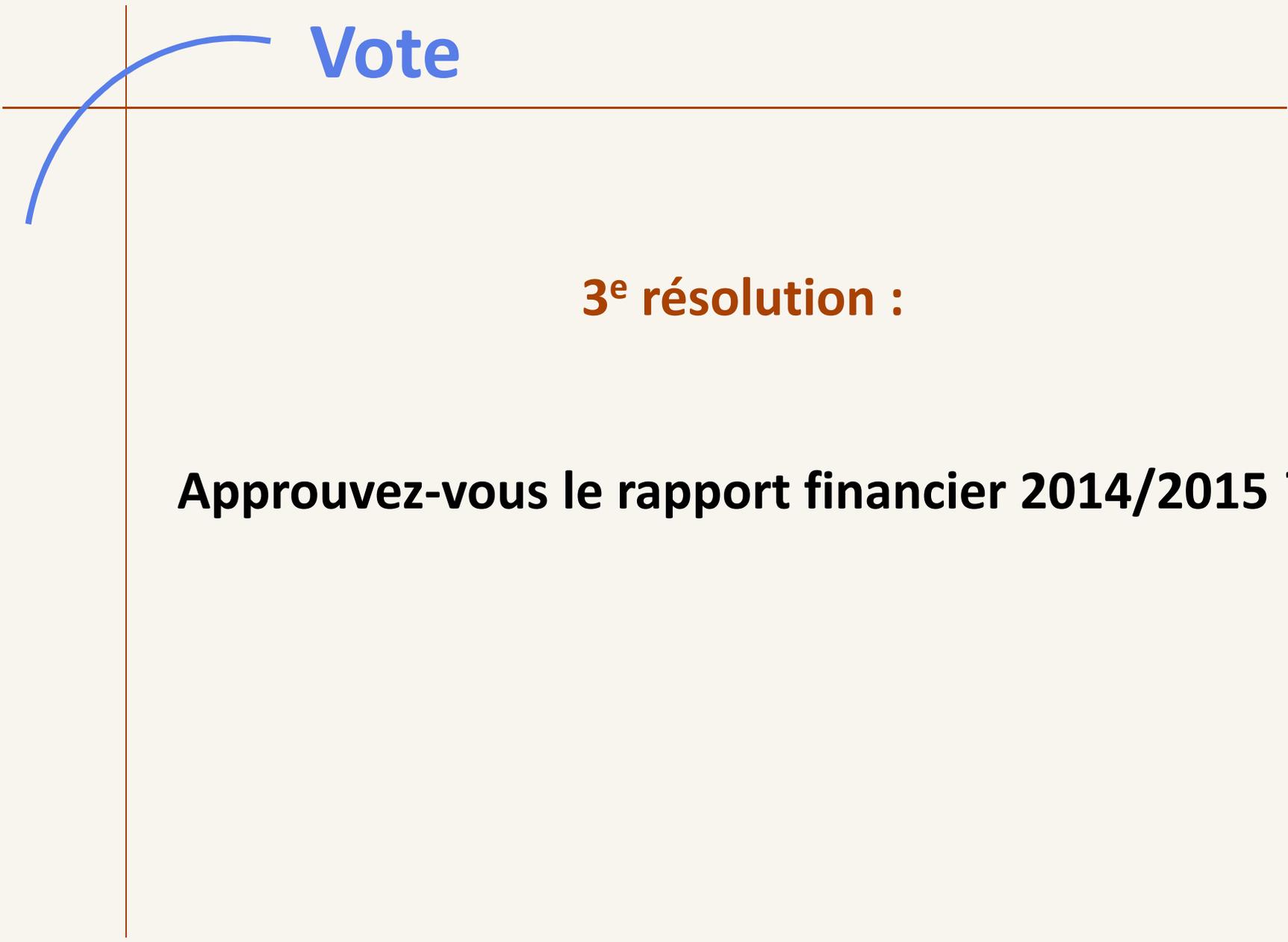


2^e résolution :

Approuvez-vous les perspectives 2015/2016 ?

Rapport financier 2014/2015

Ressources	Montant	Dépenses	Montant
- cotisations des membres :		- timbres	49 €
1 ^{ère} ligne	10 400 €	- papeterie	4 €
2 ^e ligne	550 €	- réception	38 €
3 ^e ligne et suivantes	960 €	- Journal officiel	44 €
		- assurance	238 €
Total ressources	11 910 €	Total dépenses	373 €
-	-	- solde positif	11 537 €
Total compte de résultat	11 910 €		11 910 €



Vote

3^e résolution :

Approuvez-vous le rapport financier 2014/2015 ?

Budget 2015/2016

Ressources	Montant	Dépenses	Montant
- cotisations des membres :		- études	17 000 €
1 ^{ère} ligne	10 400 €	- timbres	49 €
2 ^e ligne	1 000 €	- papeterie	4 €
3 ^e ligne et suivantes	1 140 €	- réception	38 €
		- assurance	238 €
Total ressources	12 540 €	Total dépenses	17 329 €
- solde positif 2014/2015	11 537 €	- solde positif	6 748 €
Total compte de résultat	24 077 €		24 077 €

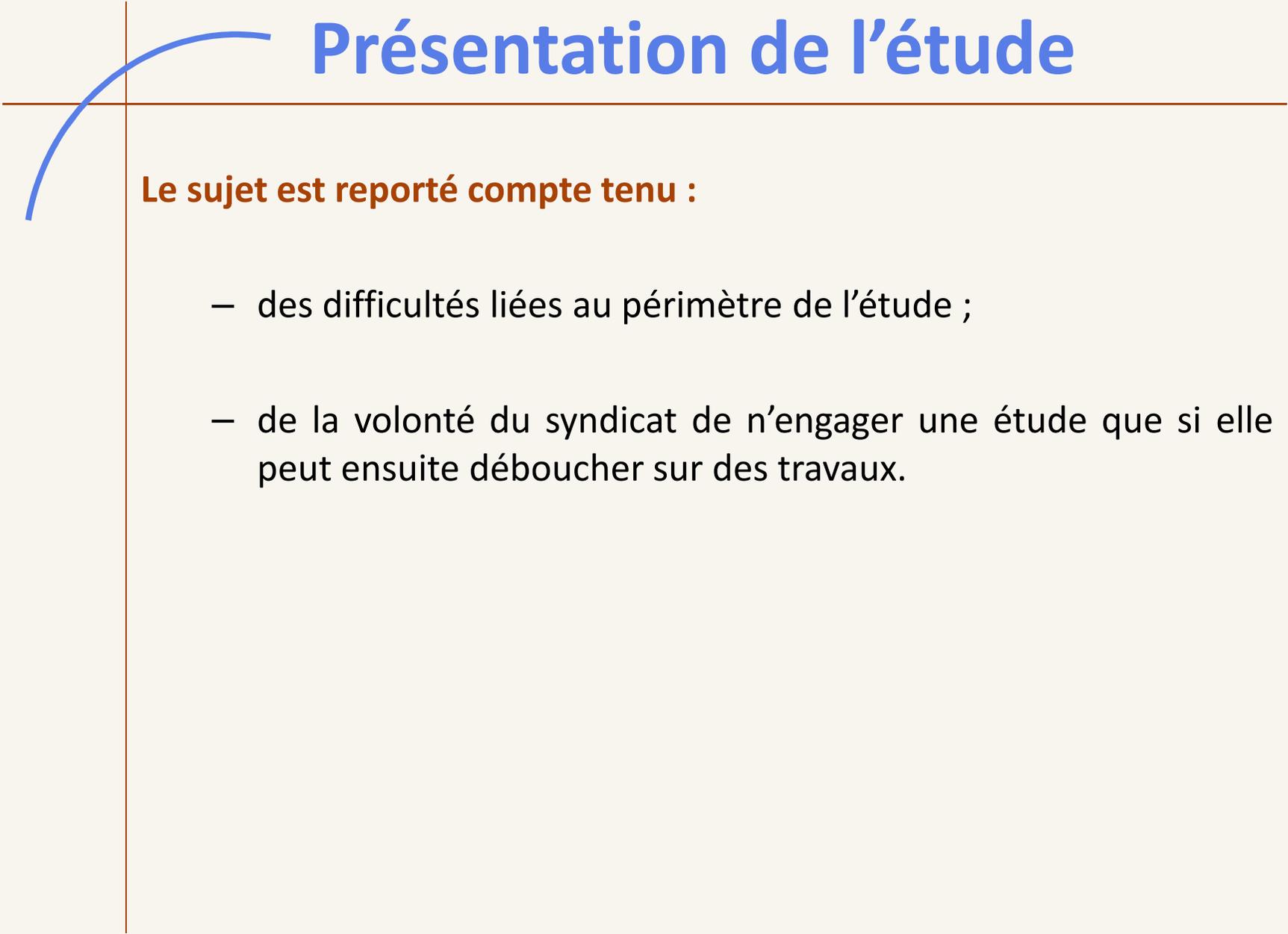
Hypothèses retenues :

- maintien du nombre de cotisations 1^{ère} ligne au même niveau ;
- doublement du nombre de cotisations en 2^e ligne ;
- augmentation de 20 % du nombre de cotisations en 3^e ligne.



4^e résolution :

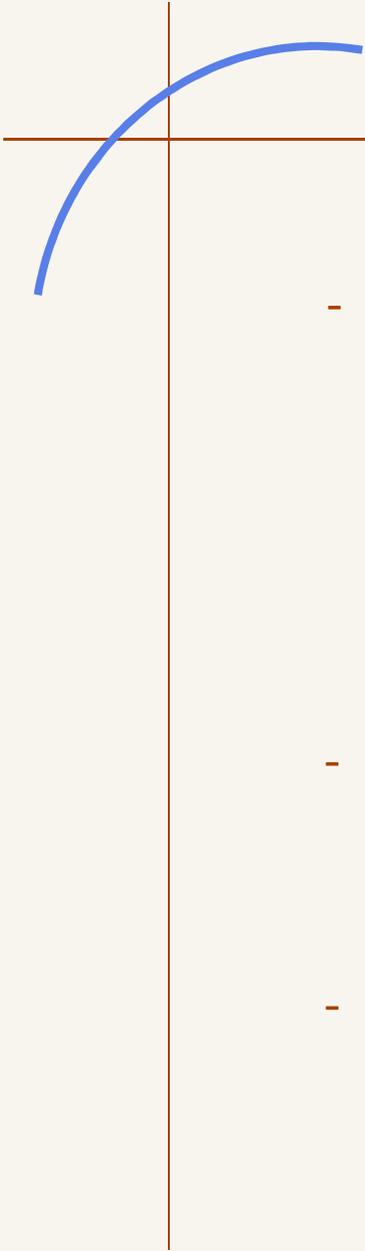
Approuvez-vous le budget 2015/2016 ?



Présentation de l'étude

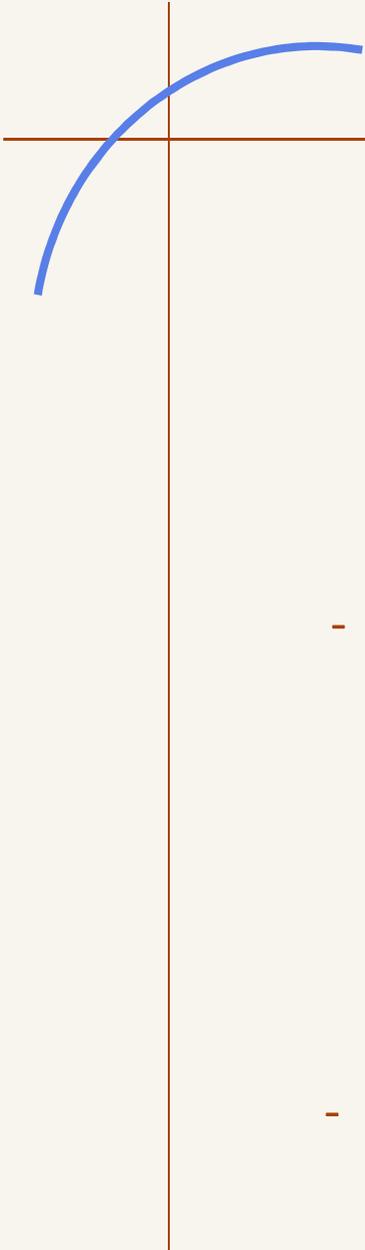
Le sujet est reporté compte tenu :

- des difficultés liées au périmètre de l'étude ;
- de la volonté du syndicat de n'engager une étude que si elle peut ensuite déboucher sur des travaux.



Renouvellement du syndicat

- **membres en fin de mandat et se représentant :**
 - Dominique d'AIGREMONT
 - Antoine BILLET
 - Nicole OHEIX
 - Eudes RIBLIER
- **membre démissionnant :**
 - Flavie SMILENKO
- **nouveaux membres se présentant :**
 - Michel OURY



Vote

5^e résolution :

Élection des membres du syndicat

- **membres en fin de mandat et se représentant :**
 - Dominique d'AIGREMONT
 - Antoine BILLET
 - Nicole OHEIX
 - Eudes RIBLIER
- **nouveaux membres se présentant :**
 - Michel OURY